



FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION AU FONDS DE SOUTIEN A LA POLITIQUE DE L'EAU PARTAGÉE - DIAGNOSTICS HYDRAULIQUES EN VUE DE LA REGULARISATION DES OUVRAGES OU TRAVAUX D'AMENAGEMENT DANS LES COURS D'EAU

I - DEMANDEUR :

Personne physique

Nom :

Prénom :

Adresse :

Personne morale

Nom de l'organisme ou raison sociale :

Forme juridique :

Adresse du siège social :

Représentée par :

En qualité de :

N° d'inscription (RIDET, RC, RCA, etc) :

Coordonnées

Courriel :

Téléphone (fixe et mobile) :

II - LOCALISATION :

Nom du ou des cours d'eau concerné(s) :

Commune(s) :

Périmètre* :

☐

Domaine public de l'eau (DPE)

☐

Terres coutumières**

* S'il s'agit d'une situation mixte : une partie des ouvrages ou travaux sur DPE et l'autre sur terres coutumières, cochez les deux

** Si le projet concerne des terres coutumières, une convention de délégation de gestion de l'eau approuvée par acte coutumier sera nécessaire pour bénéficier d'une subvention

III - DESCRIPTION DE L'OBJET DE LA DEMANDE DE SUBVENTION :

Description générale du projet :

Durée (maximum 12 mois entre la certification exécutoire de la subvention et la réalisation) :	
IV - PIECES A FOURNIR	- Le présent formulaire dûment complété et signé, - Le Relevé d'Identité Bancaire (RIB) du demandeur et sa carte d'identité le cas échéant, - Un devis établi par un bureau d'études compétent en hydraulique fluviale, - Le cas échéant, une convention de délégation de gestion de l'eau sur terres coutumières, approuvée par acte coutumier.

Je soussigné(e), le demandeur, certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés ci-dessus et reconnais avoir pris connaissance des conditions d'attribution relatives à ma demande de subvention.

Fait à _____ , le _____

Le demandeur
(signature)

Le dossier de demande, constitué sur la base de ce formulaire, et de vos pièces jointes, doit être envoyé dûment rempli, daté et signé, à l'attention du service de l'eau de DAVAR - BP M2 - 98849 NOUMEA Cedex ou par mail à davar.sde@gouv.nc

Le Service de l'eau de la DAVAR, responsable de l'instruction des demandes, collecte des données à caractère personnel pour la gestion des prélèvements et plus généralement pour permettre une gestion intégrée de la ressource en eau. Les données collectées indispensables à l'instruction et à la gestion de l'eau sont utilisées par les services concernés de la Nouvelle-Calédonie et, le cas échéant, les sous-traitants et délégués.

En application de la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'interrogation, d'accès, de rectification et d'opposition pour motifs légitimes relativement à l'ensemble des données vous concernant, qui s'exercent par courrier postal auprès du service de l'eau de la DAVAR - BP M2 - 98849 NOUMEA Cedex ou par courrier électronique à davar.sde@gouv.nc, et en accompagnant votre demande d'une copie d'un titre en vigueur attestant de votre identité.